

N/REF : 30/07/2026 12H21 C:000003 I:02635
V/REF : AC/C51979
V/Email reçu le Jeudi 30/07/2026 à 12H21

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ANS
IMMEUBLE : ANNEZ STER - ANS
RUE EUGENE FREYSSINET
.
35000 RENNES

Rennes, le 31 Juillet 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : RUE EUGENE FREYSSINET
MOTIF : DIAGNOSTICS POMPES DE RELEVAGE A L'ARRET AU N° 1 ET 3
Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 30/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPOSE DES DEUX POMPES DE RELEVAGE
CONSTAT : TURBINES DES DEUX POMPES BLOQUÉES.
REMARQUE : UNE TURBINE BLOQUÉE PAR MANQUE D'ENTRETIEN, UNE PAR UN CORPS ÉTRANGER
OUVERTURE DES VOLUTES
NETTOYAGE DES POMPES
REPOSE DES POMPES
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
CONTRÔLE BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL
PRÉCONISATION : PRÉVOIR ENTRETIEN DE LA FOSSE DE RELEVAGE

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritits (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	51,46	154,38
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,58	20,58
TOTAL H.T.				174,96
T.V.A. a 10,00%				17,49
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>192,45</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.